

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
CANTON DE BERG - HELVIE

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

ARRÊTÉ N° 12-2021

Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire de la commune de SAINT-MAURICE-D'IBIE,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n° 82.623 du 22 juillet 1982 et 83.8 du 7 janvier 1983

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu le Code de l'urbanisme

Vu le Code de la Voirie Routière

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques

Vu la demande de l'entreprise de maçonnerie Francis PAGES, 50 A Impasse des Cèdres, 07170 Villeneuve de Berg, agissant pour le compte de Monsieur Jean-Paul SIXDENIERS, habitant 25 impasse De l'Aspe, 07170 Saint Maurice d'Ibie

Arrête :

Article 1

L'entreprise de maçonnerie Francis PAGES, 50 A Impasse des Cèdres, 07170 Villeneuve de Berg, agissant pour le compte de Monsieur Jean-Paul SIXDENIERS, habitant 25 impasse De l'Aspe à Saint Maurice d'Ibie, est autorisée à installer un échafaudage, sur la voie communale afin d'effectuer les travaux de maçonnerie sur la propriété de Monsieur Jean-Paul SIXDENIERS située 25 Impasse de l'Aspe à compter du 1^{er} mars 2021 jusqu'au 31 mars 2021. La voie communale Impasse de l'Aspe devra être laissée libre de circulation pour permettre le passage.

Article 2

La signalisation réglementaire, les mesures de sécurité ainsi que le protocole sanitaire en raison de la pandémie « covid 19 » seront mises en place par les soins et à la charge du pétitionnaire.

Article 3

Le présent arrêté entrera immédiatement en vigueur dès que les formalités de notification ou de publication nécessaires auront été effectuées et lorsque la signalisation réglementaire sera mise en place.

Article 4

Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

- Monsieur le Maire de SAINT-MAURICE-D'IBIE
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de VILLENEUVE-DE-BERG
- L'entreprise de maçonnerie Francis PAGES

Fait à SAINT-MAURICE-D'IBIE, le 26 février 2021

Pierre-Henri CHANAL
Maire

